

• **Aider ceux qui sont loin du numérique**  
Lors de la discussion du projet de loi relatif à la protection des données les 20 et 21 mars au Sénat, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a défendu le fait que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) puisse apporter une assistance particulière aux collectivités territoriales. Il a demandé la mise en place d'un fonds pour aider les collectivités locales en ce domaine, afin qu'elles puissent se doter de délégués ayant en charge d'exercer une vigilance particulière quant au respect des données personnelles.

Il a aussi demandé que des efforts particuliers soient faits pour aider ceux de nos concitoyens qui « sont très loin du numérique » en vue, notamment, – et pour ne prendre que cet exemple – de la prochaine totale dématérialisation de la déclaration d'impôt.